

La condensation au service de la planète

Si l'avenir de notre planète vous concerne, la chaudière à condensation est faite pour vous.

À l'heure où les gaz à effet de serre sont une des principales causes de pollution, la chaudière à condensation a été conçue pour les réduire.

En phase avec les Accords de Kyoto, elle est à la pointe de l'actualité et répond aux préoccupations de tous ceux qui veulent contribuer à la protection de l'environnement.

La technique très élaborée de la condensation assure une excellente combustion et limite au maximum les rejets polluants.

La chaudière à condensation permet à chacun d'agir concrètement, et au quotidien, en faveur de notre planète.



LE SENS DES ÉCONOMIES

Tout a été conçu pour que vos factures baissent : de l'emploi de la technique de condensation, de la régulation, à la conception du brûleur.

Avec une baisse de la consommation d'énergie, les chaudières à condensation fonctionnent au gaz naturel, au gaz propane ou au fioul.

Le crédit d'impôt est applicable à l'achat d'une chaudière à condensation.*

* Selon la législation en vigueur. Vous pouvez consulter le site www.ademe.fr

30 à 40% de réduction de la consommation énergétique⁽¹⁾

La technique de la condensation permet de récupérer, grâce à un échangeur surdimensionné, la chaleur latente contenue dans la vapeur d'eau produite par la combustion du gaz ou du fioul.

Comme la quasi-totalité de l'énergie est utilisée, la chaudière à condensation a un rendement bien supérieur à celui des chaudières classiques.

Elle vous permet de réaliser de 30 à 40% d'économies d'énergie, par rapport à une chaudière classique de la précédente génération.

Et, qui dit réduction de la consommation, dit réduction de la pollution.

⁽¹⁾ Gain par rapport à une chaudière classique de 18 à 20 ans, sans régulation et sans programmation.

